

Distr.
GENERALE

A/1916

15 octobre 1951

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

MENACES A L'INDEPENDANCE POLITIQUE ET A
L'INTEGRITE TERRITORIALE DE LA GRECE

Lettre, en date du 9 octobre 1951, adressée au Président
de l'Assemblée générale par le représentant permanent de
la Grèce auprès de l'Organisation des Nations Unies

New-York, le 9 octobre 1951

Me référant aux lettres du représentant par intérim de l'Union des Républiques socialistes soviétiques auprès de l'Organisation des Nations Unies, publiées dans les documents A/1886 et A/1889, en date respectivement du 26 septembre et du 4 octobre 1951, je tiens à vous rappeler que j'ai exposé dans mes communications précédentes les raisons pour lesquelles, en droit comme au point de vue moral, le domaine où M. Tsarapkin tente de s'ingérer est interdit à un représentant soviétique.

Quant aux accusations contenues dans les télégrammes émanant de ces agents que le Kremlin envoie partout, ce sont de pures inventions qu'il me paraîtrait injuste, même envers la jeunesse de l'Union soviétique, de qualifier de puérides.

J'ai l'honneur de prier votre Excellence de bien vouloir faire publier la présente lettre comme document de l'Assemblée générale.

Alexis KYROU
Représentant permanent de la Grèce
auprès de l'Organisation des
Nations Unies